



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 5 mai 2021

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

Motion de M .le Conseiller Patrick EPERON
« Faire face à la récession : Coordonner les autorités pulliérans
dans le cadre d'une délégation économique »

Le Conseil communal de Pully

- vu la motion précitée du 24 juin 2020,
- vu la décision du Conseil communal du 24 juin 2020, de son renvoi pour étude à une commission,
- vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

- 1) de charger la Municipalité d'établir un rapport sur les perspectives de développement économique post Covid de notre Commune ;
- 2) de demander à la Municipalité de créer, suite à la publication du rapport, une commission des affaires économiques de la Commune, à différencier de la Commission des finances.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Odile CUENOUD GONZALEZ

La secrétaire

Francine MEDANA



Pully, le 5 mai 2021